

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 9 novembre 2023

**Rapporteur :
Madame Forough-Léa
DADKHAH**

N° 15

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 17/11/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/11/2023 (accusé de réception du 17/11/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Prolongation de la convention entre Quimper Bretagne Occidentale et l'Université
Bretagne Occidentale**

La convention entre Quimper Bretagne Occidentale et l'Université de Bretagne Occidentale qui concernait les années universitaires 2018 à 2021 a été prolongée par avenant en 2022. Il est proposé une nouvelle prolongation en 2023, à la demande de l'UBO.

De nouvelles élections sont prévues au premier trimestre 2024 pour élire un nouveau président de l'UBO pour un mandat complet, soit 4 ans.

Dans l'attente de l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante, le président de l'UBO a sollicité le maintien de la convention UBO pour une année supplémentaire.

Monsieur David LESVENAN étant sorti de la salle (ne prenant part ni aux délibérations, ni au vote), après avoir délibéré (52 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 – d'autoriser la prolongation de la convention entre l'UBO et QBO pour l'année 2023-2024 ;

2 – d'autoriser madame la présidente à signer l'avenant n°7 à la convention de partenariat du 10 décembre 2018.